

Le Collectif les morts de la rue est une organisation qui travaille pour et avec les habitants de la rue pour permettre un traitement digne de tous au moment de la mort. Le Collectif est un réseau né il y a douze ans suite à la découverte, plusieurs mois après leurs décès, de deux personnes à la Gare du Midi et après les actions pour le droit au logement qui ont eu lieu en octobre 2004.

Le collectif est composé de ceux qui vivent dans la rue ainsi que d'associations de première ligne, de structures et de citoyens proches des habitants de la rue.

Dans ce cadre nous organisons chaque année une cérémonie pour rendre hommage aux (ex-)habitants de la rue, décédés dans l'année écoulée.

Het Collectief straatdoden is een organisatie die werkt voor en met thuislozen rond waardig afscheid voor overleden straatbewoners. Het collectief straatdoden is een netwerk dat twaalf jaar geleden is ontstaan ten gevolge van de ontdekking van twee personen aan het Zuidstation verschillende maanden na hun overlijden, en ten gevolge van de acties voor het recht op wonen van oktober 2004. Dit collectief groepeerst straatbewoners, eerstelijnsorganisaties, instellingen en betrokken burgers. In dit kader organiseren wij samen met de straatbewoners jaarlijks een ceremonie om de overleden (ex-)straatbewoners, ook diegenen waarvan we tot op heden nog geen nieuws hebben, van het voorbije jaar te gedenken.

1. HISTORIQUE

Deux événements ont été à la source de la création du Collectif, il y a dix ans. D'une part, la découverte révoltante des corps de deux personnes à la Gare du Midi, un certain temps après leur décès, début 2005. D'autre part, les actions pour le droit au logement d'octobre 2004, où un cercueil avait été choisi comme symbole, marqué d'un calicot « *Enfin un domicile fixe !* ». Les participants ont alors spontanément commencé à lister les personnes de la rue dont ils avaient appris le décès, et à scander cette liste.

Des personnes concernées (habitants de la rue, travailleurs sociaux, bénévoles, militants) ont alors décidé d'agir ensemble pour prendre connaissance de la réalité des décès des personnes ayant connu la rue, informer ceux qui les ont connues, veiller à la dignité de leurs funérailles et à leur rendre hommage collectivement, une fois par an. Dès lors, des funérailles individuelles ont été organisées, en collaboration avec tous les acteurs concernés.

ATD Quart-Monde a assuré la coordination du Collectif pendant les six premiers mois. Depuis mai 2005, l'asbl DIOGENES met à disposition les ressources humaines et les moyens logistiques nécessaires à la coordination du Collectif.

En 2006, pour la première fois, une cérémonie d'hommage aux personnes décédées l'année précédente a été organisée dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Cette cérémonie, devenue annuelle, est un événement important pour les proches des personnes décédées, pour les travailleurs sociaux qui les ont connues, et pour les personnes en situation de rue elles-mêmes.

En 2011, avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles, un arbre a été planté à proximité de la Gare Centrale, monument vivant à la mémoire des Morts de la Rue.

En décembre 2014, le Collectif a été le lauréat du Prix Régine Orfinger-Karlin décerné par la Ligue des Droits de l'Homme.

Le 25 mai 2016, le Collectif a organisé sa onzième cérémonie d'hommage annuelle à l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Depuis novembre 2016, le site internet bilingue du Collectif est en ligne, et garde la mémoire des 494 Morts de la Rue depuis 2005. www.mortsdelarue.brussels et www.straatsdoden.brussels



Nos messages

Cette année, nous avons appris beaucoup plus de décès que les années précédentes. Nous avons jusque-là toujours relativisé : cette augmentation nous semblait due à notre réseau grandissant et mieux organisé, qui nous permet d'apprendre davantage de décès. Mais ces dernières années, notre réseau cesse de croître, et nous constatons toujours une nette augmentation.

Le secteur d'aide aux personnes sans abri tout entier observe que le nombre de personnes sans abri a beaucoup augmenté ces dernières années.

Parmi les Morts de la rue, 40 personnes vivaient en rue au moment de leur décès. 17 décès sont survenus sur la voie publique.

Nous voulons aujourd'hui explicitement appeler les pouvoirs publics compétents, à investir encore plus dans des mesures qui aident vraiment à sortir les gens de la rue et leurs offrent un nouvel avenir. Nous plaidons très clairement pour

- une réduction des listes d'attente pour les logements sociaux,
- l'augmentation du revenu minimum proportionnellement au coût d'un logement décent,
- l'élargissement de l'offre de solutions de logement et d'accompagnement sur mesure des personnes sans abri, de type Housing First, ou service d'accompagnement dans le logement.

En 2016, les personnes de nationalité polonaise sont très nombreuses (plus d'un Mort de la Rue sur 4 est polonais), et c'est la nationalité la plus représentée parmi les Morts de la Rue qui vivaient en rue au moment de leur décès.

Les ressortissants européens représentent la grande majorité des Morts de la Rue : 86%.

Nous souhaitons témoigner des difficultés rencontrées par les ressortissants européens, qui ont vu l'Europe leur permettre de circuler librement et de travailler en Belgique. Parmi ces personnes en Belgique depuis longtemps, une minorité n'a jamais régularisé sa situation quand c'est devenu possible, et se retrouve aujourd'hui sans de filet de sécurité pour leur permettre de retrouver une situation stable après une période difficile.

L'Europe permet souvent la libre circulation des personnes, mais pas toujours celle de leurs droits.

Toute l'année, notre Collectif agit pour un adieu digne pour les personnes sans abri décédées. Il est primordial que la réalité des Morts de la Rue se sache, que les gens soient informés. Que celles et ceux qui ont connu une personne puissent lui dire adieu dignement, et que la réalité de ces décès soit connue.

Tout le monde est convaincu de la qualité, la pertinence et de la nécessité de notre travail.

Pour pouvoir continuer ce travail, nous espérons une reconnaissance structurelle des pouvoirs subsidiaires.



Chiffres et interprétation

En 2016, le Collectif a eu connaissance de **72 décès**.

Les habitants de la rue ont bien souvent des parcours morcelés, faits de périodes en rue, d'hospitalisations, de séjours en lieu d'hébergement, d'entrée en logement, ... Le moment du décès est comme une photographie de la situation de la personne à un moment donné.

40 de ces personnes vivaient en rue au moment de leur décès.

Ce chiffre est bien plus élevé que les années précédentes. Nous avons jusque-là toujours relativisé : cette augmentation nous semblait due à notre réseau grandissant et mieux organisé, qui nous permet d'apprendre davantage de décès. Mais ces dernières années, notre réseau cesse de croître, et nous constatons toujours une nette augmentation.

Nous pensons que tout le monde qui suit la question des personnes sans abri à Bruxelles depuis un certain temps partage le constat que le nombre de personnes sans abri a augmenté ces dernières années. Comme chaque année, ce chiffre ne recouvre qu'une partie de la réalité. Nous avons aucune idée du nombre réel des habitants de la rue, décédés en 2016.

Parmi les 72 personnes décédées, il y a **70 hommes et 2 femmes**. La plus jeune avait 22 ans, la plus âgée en avait 76.

L'âge moyen de ces défunts est de **51.76** ans.

Soulignons qu'il n'est pas possible d'en déduire l'espérance de vie des personnes qui vivent en rue.

40 de ces personnes vivaient en rue au moment de leur décès (56%). 3 personnes vivaient en squat, 1 personnes vivait chez des amis.

Les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès avaient en moyenne **47 ans**

13 personnes avaient accédé à un logement, et 6 vivaient en home. Mais ces 72 personnes avaient tous, à un moment de leur vie, habité dans les rues de la Région Bruxelles-Capitale.

Une partie importante des décès (44%) survient à l'hôpital.

17 décès (23,6%) ont eu lieu dans la rue ou l'espace public. **Près de la moitié des personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès sont décédées sur la voie publique.**

6 personnes sont décédées dans leur propre logement.

La plupart des habitants de la rue décédés sont belges de nationalité (43%). Les ressortissants Européens représentent la majorité des morts de la rue : 86%. Le **grand nombre de personnes polonaises** nous interpelle : 20 personnes, soit 27.7%. Plus d'une personne sur 4. C'est la deuxième nationalité parmi les Morts de la Rue. Quand on se penche plus particulièrement sur les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès, il apparaît que 40% sont polonaises, et représentent la première nationalité dans ce groupe.

80% des personnes polonaises décédées vivaient en rue au moment de leur décès.

La vie en rue n'est pas dangereuse qu'en hiver. Comme les années précédentes, les décès sont répartis tout au long de l'année.

Plus de la moitié des causes de décès nous sont entièrement inconnues. En effet, ces informations relèvent de la vie privée. Les informations dont nous disposons nous ont été transmises par des proches des défunts, en lien avec des sources médicales. Elles sont donc relativement fiables, mais pas officielles.

Nous savons que minimum 9 personnes sont décédées d'un cancer. 3 personnes se sont suicidées et 6 personnes sont décédées des suites d'agressions, de violences ou d'attentat.

Les familles ont pris en charge 41% des obsèques. 54% des enterrements ont été prises en charge financièrement par la commune.

Les familles ont été impliquées dans l'organisation de 36 obsèques des « Morts de la Rue »,



soit la moitié des cérémonies d'adieu. Le Collectif cherche toujours à impliquer les familles. Le Collectif a été impliqué dans l'organisation de 43 cérémonies en 2016

Données chiffrées pour l'année 2016

1. Nombre de décès

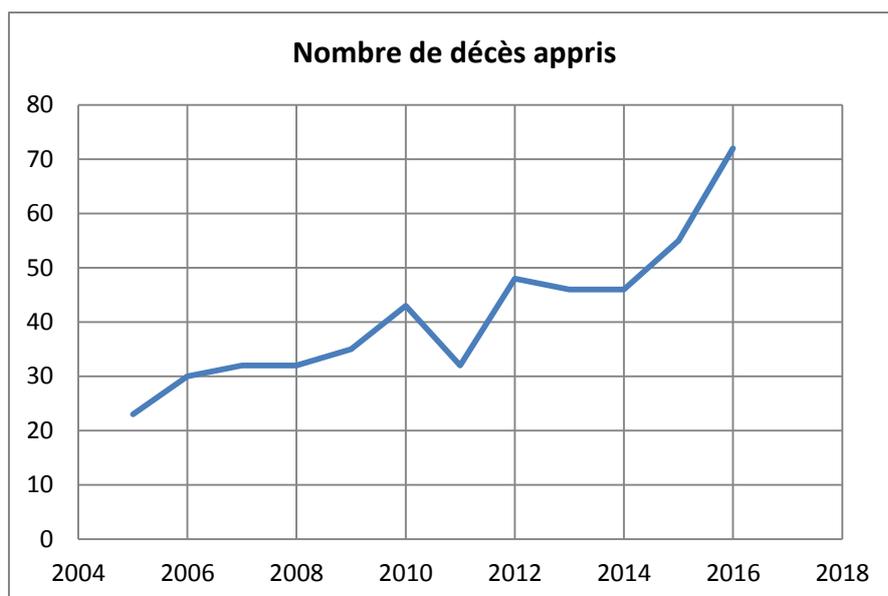
Année	Nombre de décès
2005	23
2006	30
2007	32
2008	32
2009	35
2010	43
2011	32
2012	48
2013	46
2014	46
2015	55
2016	72

Depuis les débuts du Collectif, ce chiffre augmente chaque année. Nous avons jusque-là toujours relativisé : cette augmentation nous semblait due à notre réseau grandissant et mieux organisé, qui nous permet d'apprendre davantage de décès. Mais ces dernières années, notre réseau cesse de croître, et nous constatons toujours une nette augmentation.

Parmi les 72 personnes décédées, il y a **70 hommes et 2 femmes**. C'est la première fois que nous voyons une telle différence entre le nombre d'hommes et de femmes. Ce chiffre de nous semble pas représentatif de la réalité.

Les habitants de la rue ont bien souvent des parcours morcelés, faits de périodes en rue, d'hospitalisations, de séjours en lieu d'hébergement, d'entrée en logement, ... Le moment du décès est comme une photographie de la situation de la personne à un moment donné. Néanmoins, la grande majorité de ces personnes vivaient en rue au moment du décès.





2. Lieu de vie au moment du décès

Lieu de vie au moment du décès	Nombre	%
Rue et espace public	40	56%
Propre logement	13	18%
Home	6	8.3%
Squat	3	4.17%
Chez des amis	1	2.8%
Maison d'accueil	2	2.8%
Hôpital	2	1.39%
Inconnu	4	5.6%
Camping	1	1.39%
Total	72	

Le parcours des habitants de la rue est souvent morcelé. Les allers-retours entre rue, hébergement et logement sont nombreux.

Mais ces 72 personnes avaient, à un moment de leur vie, habité dans les rues de la Région Bruxelles-Capitale

Pour plus de la moitié de ces personnes, nous savons qu'elles vivaient en rue ou dans l'espace public au moment de leur décès : 56%. Près des trois-quarts (73.6%) n'avaient pas de logement (vivaient dans l'espace public, en squat, maison d'accueil, étaient hospitalisées depuis longtemps ou hébergées chez des proches).

13 d'entre elles avaient accédé à un logement, et 6 vivaient en home.



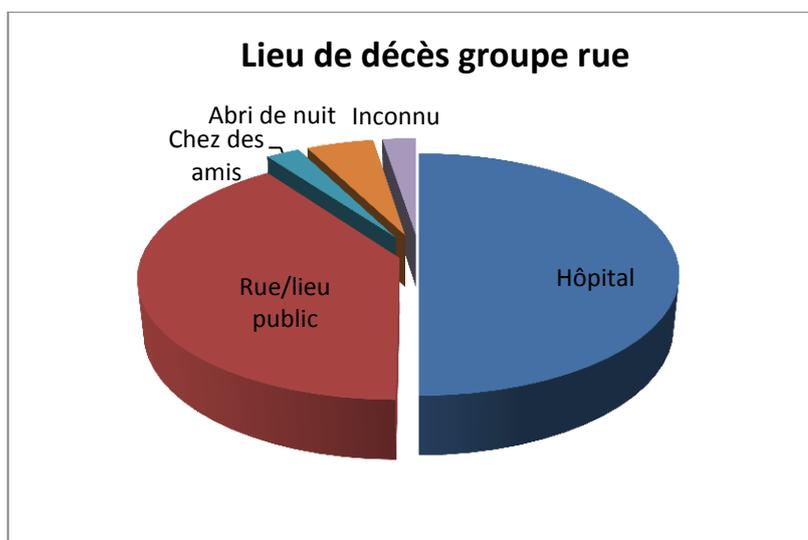
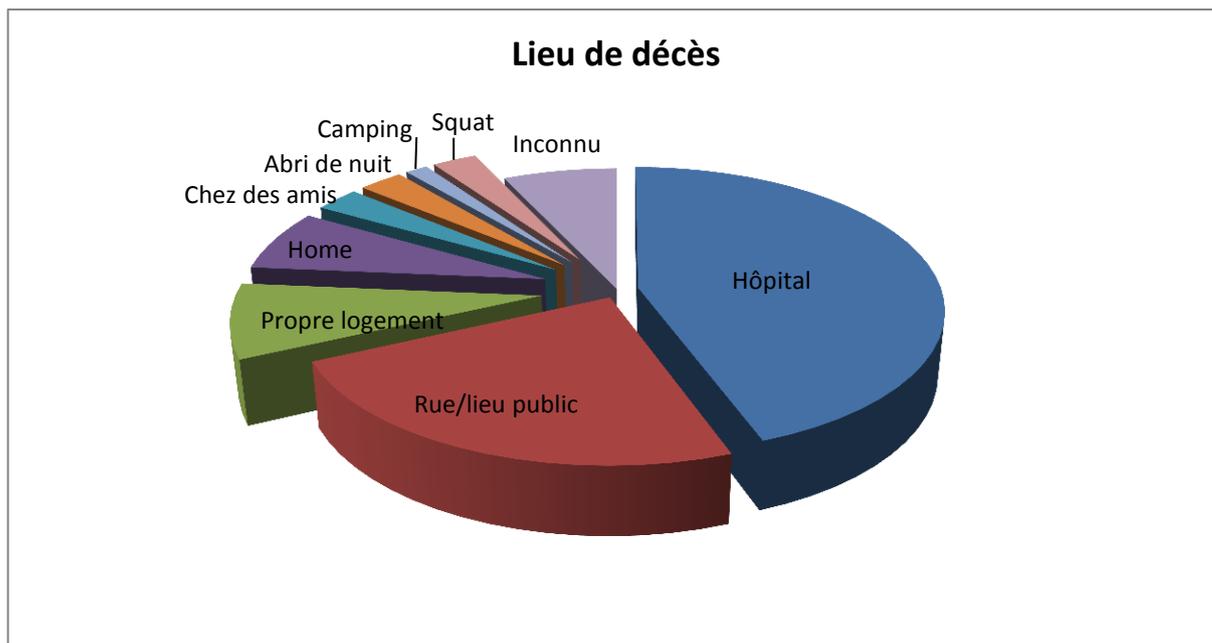


3. Lieu de décès

Lieu de décès	nombre	Groupe rue	Logé ou hébergé
Hôpital	32	20	12
Rue/lieu public	17	16	1
Propre logement	6	0	6
Home	5	0	5
Chez des amis	2	1	1
Abri de nuit – d'urgence	2	2	0
Camping	1	0	1
Squat	2	0	2
Inconnu	5	1	4
total	72	40	28

En 2016, 17 personnes sans abri sont décédées sur la voie publique dans la région bruxelloise, soit près d'un décès sur 4 (23.6%). Près de la moitié des personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès sont décédées sur la voie publique.





4. Moyenne d'âge au moment du décès

Année	Age au moment du décès groupe total	Groupe rue	Logés ou hébergés
2016	51.76	47	56.4

En 2016, le plus jeune avait 22 ans, le plus âgé avait 76 ans. 11 d'entre eux avaient moins de 40 ans.

On voit une différence importante de l'âge moyen au moment du décès pour les personnes qui étaient en situation de rue au moment de leur décès et les personnes qui étaient logées ou hébergées.



5. Nationalité

Nationalité	Nombre total	Groupe rue	Logé ou hébergé
Belge	31	9	19
Polonaise	20	16	4
Marocaine	6	4	2
Roumaine	3	1	2
Français	2	2	0
Lituanien	2	2	0
Algérienne	1	1	0
Angolaise	1	0	1
Espagnole	1	1	0
Hongroise	1	1	0
Nigériane	1	1	0
Portugaise	1	0	0
Slovaque	1	1	0
Inconnu	1	1	0
Total	72	40	28

La plupart des Morts de la Rue sont belges de nationalité (43%).

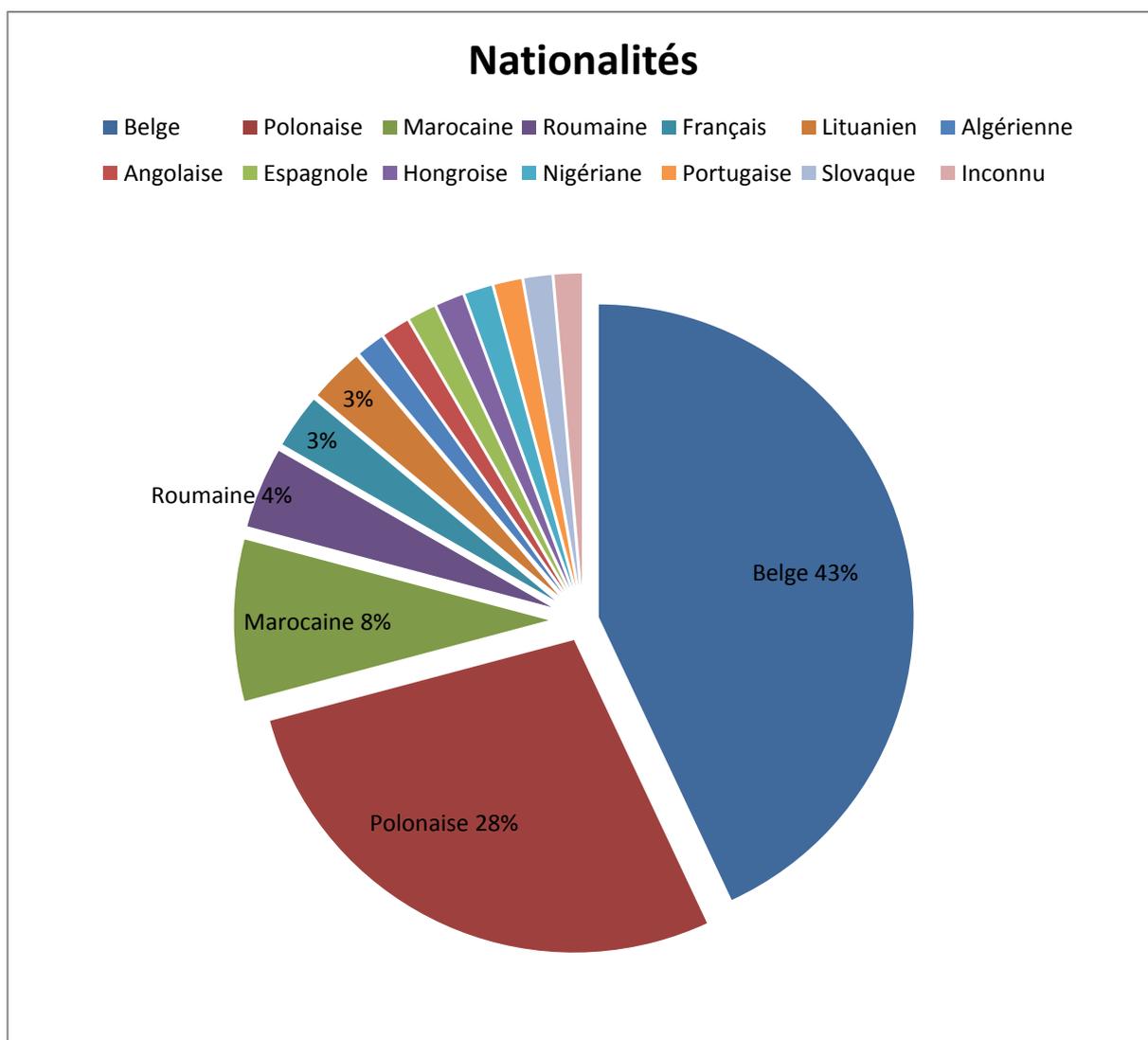
Les ressortissants de pays Européens représentent la majorité des morts de la rue : 86%.

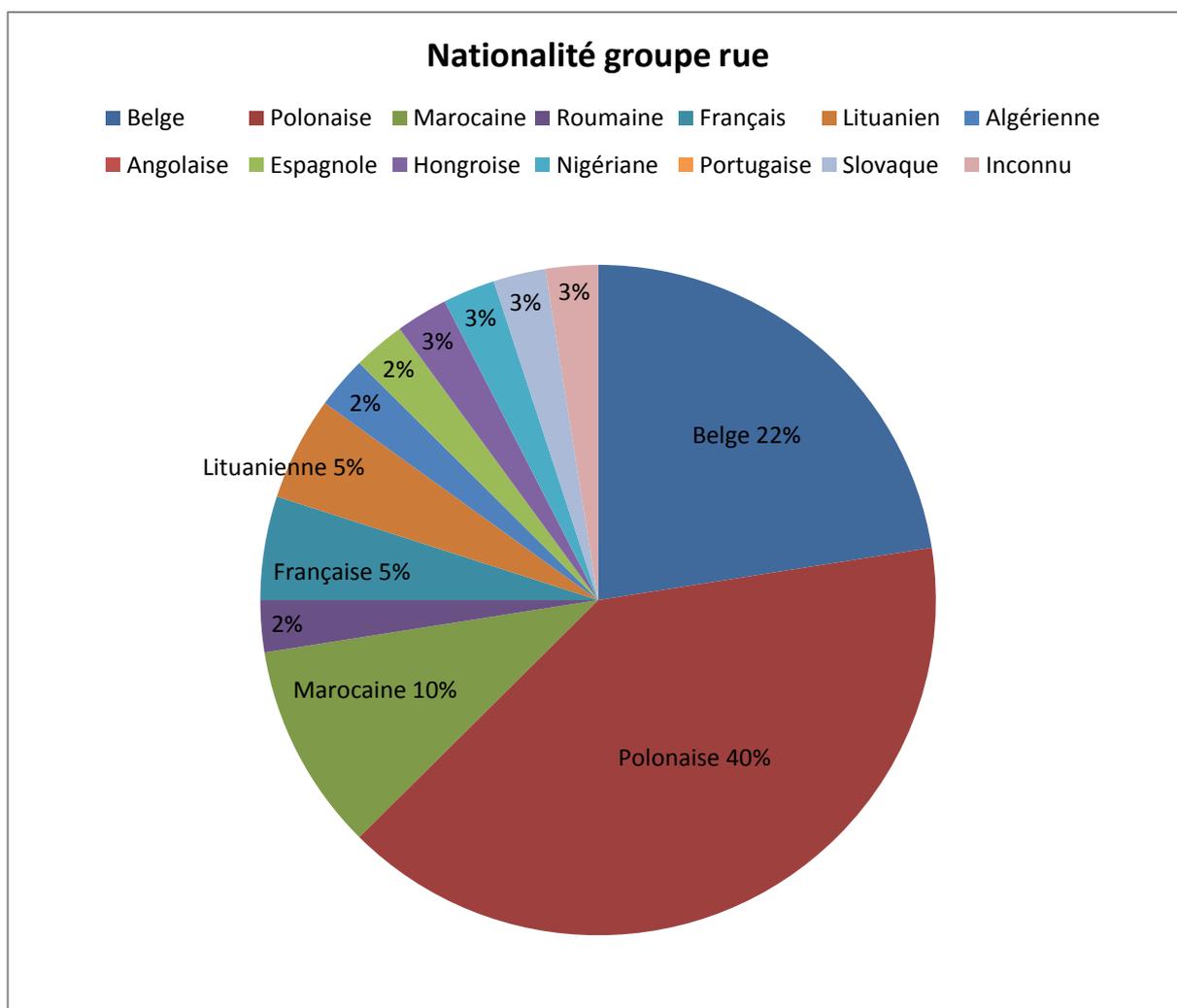
Le grand nombre de personnes polonaises nous interpelle : plus d'une personne sur 4 est polonaise (27.7%). On ne voit aucune influence de la crise de l'asile sur la réalité des Morts de la Rue en 2016.

Parmi les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès, 40% sont polonaises. C'est la nationalité la plus représentée.

80% des personnes polonaises décédées vivaient en rue au moment de leur décès.







6. Conviction de vie de la personne décédée

Conviction de vie	Nombre
Catholique	19
Athée	3
Musulmane	8
Orthodoxe	2
Protestant	2
Bahai	1
Inconnu	38
Total	73

Nous cherchons à connaître les convictions de vie pour pouvoir les respecter lors des hommages.

Le nombre 73 s'explique par le fait qu'une personne avait des affinités avec 2 religions. Sa cérémonie d'adieu s'est déroulée selon les rites de ces deux convictions.



7. Qui nous a prévenu ?

Qui a prévenu ?	Nombre
Service auprès des habitants de la rue	41
Hôpital	11
Commune	11
Habitant de la rue	6
Citoyen	1
Police	1
Presse	1
Total	72

Le Collectif est averti des décès le plus souvent par des services travaillant avec les habitants de la rue, et par les hôpitaux, les communes (collaboration officielle avec la Ville de Bruxelles et la Commune d'Ixelles) et par les habitants de la rue eux-mêmes.

Les informations viennent essentiellement du terrain : des services d'aide aux personnes sans abri et des habitants de la rue.

Ces chiffres mettent aussi en avant la bonne collaboration avec les services décès des communes de Bruxelles et d'Ixelles, et avec le monde médical.

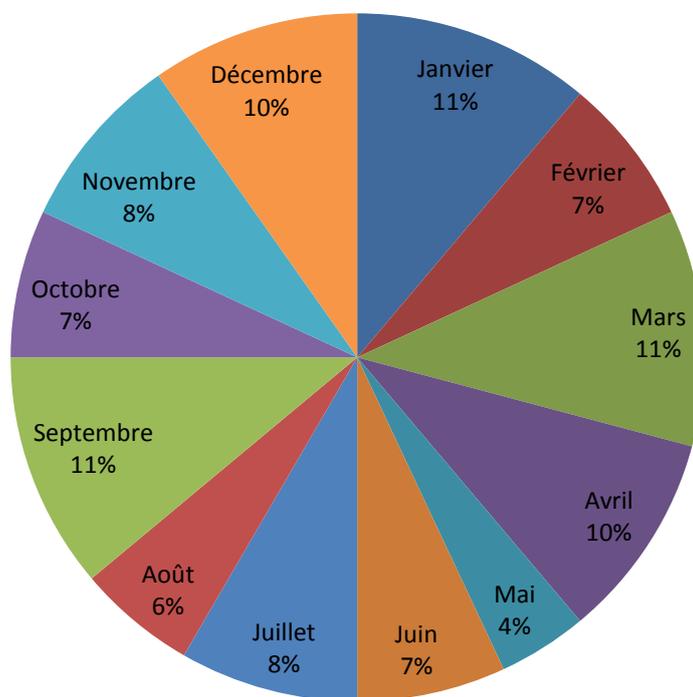
8. Moment du décès

Moment du décès	Nombre	Groupe rue	Personnes logées ou hébergées
Janvier	8	4	3
Février	5	1	4
Mars	8	7	1
Avril	7	3	3
Mai	3	0	3
Juin	5	2	2
Juillet	6	4	1
Août	4	2	2
Septembre	8	3	5
Octobre	5	5	0
Novembre	6	5	1
Décembre	7	4	3
Total	72	40	28

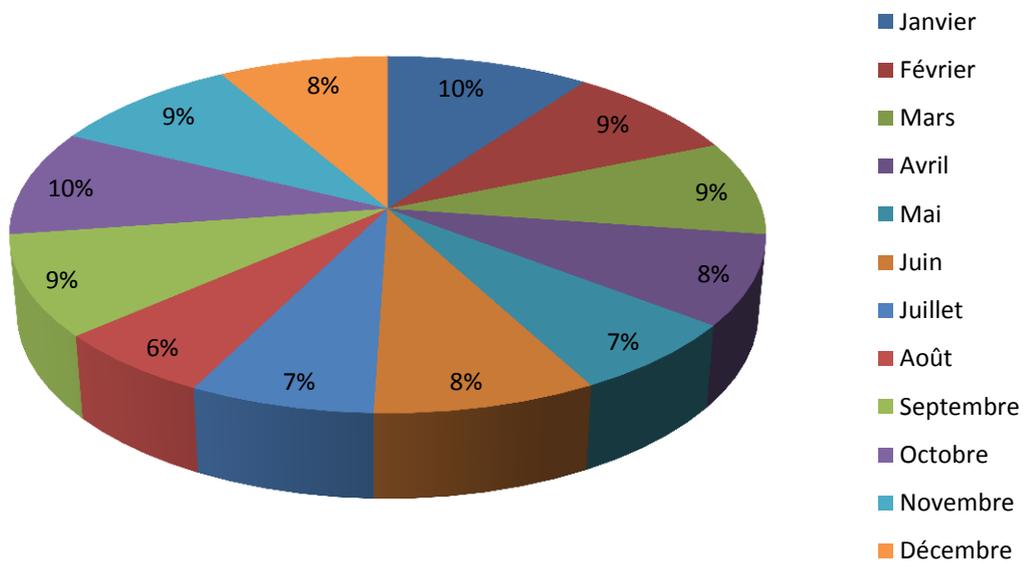
La vie en rue n'est pas dangereuse qu'en hiver. Comme les années précédentes, les décès sont répartis tout au long de l'année



Répartition des décès 2016



Répartition des décès sur l'année (2005-2016)



9. Cause du décès (non officielles)

Cause de décès	Nombre	Groupe rue	Personnes logées ou hébergées
Inconnu	35	21	14
Cancer	9	2	7
Crise cardiaque	7	6	1
Maladie non précisée	4	1	2
Suicide	3	1	1
Mort suspecte sans plus d'info	3	2	0
Chute	2	1	1
Des suites d'une agression	2	2	0
Accident domestique	1	0	1
Attentat	1	1	0
Infection suite à une blessure	1	0	0
overdose	1	1	0
Insuffisance hépatique	1	1	0
Des suites d'une crise d'épilepsie	1	0	1
Plusieurs causes non spécifiées	1	1	0
Total	72	40	28

La moitié des causes nous sont entièrement inconnues. En effet, ces informations relèvent de la vie privée. Les informations dont nous disposons nous ont été transmises par des proches des défunts, en lien avec des sources médicales. Elles sont donc relativement fiables, mais pas officielles.

Aucun décès n'est dû aux conditions météorologiques.

Les personnes dont nous ne connaissons pas le dernier lieu de vie apparaissent uniquement dans le groupe total.

Nous savons que minimum 9 personnes sont décédées d'un cancer, c'est la première cause de décès connue. Les pratiques de consommation (tabagisme, alcool et autres drogues) sont souvent liées à ces cancers.

Les personnes cumulent plusieurs problématiques, à un moment le corps lâche, usé par la dureté de la vie en rue.

- maladies non ou mal soignées, difficultés d'accès aux soins de santé (lourdeur administrative, pouvoir formuler une demande en bonne et due forme, suivre un traitement,...). La santé n'est souvent pas la priorité pour les habitants de la rue, il y a toujours des préoccupations plus urgentes. La logique de survie prime bien souvent sur la prise en charge de sa propre santé.
- Consommation, avec risque de cancers et d'autres maladies chronique et d'overdose
- exposition aux agressions
- stress constant



B Informations concernant les inhumations

1. Prise en charge de l'inhumation

Inhumations	Nombre
Famille	30
Indigents	38
Fonds propres	2
Inconnu	1
Indigent + participation d'une ASBL	1
total	72

Dans 41% des situations, c'est la famille qui a pris en charge l'inhumation.

54% des enterrements ont été prises en charge financièrement par la commune où est survenu le décès.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les enterrements indigents ne concernent qu'un peu plus de la moitié des Morts de la Rue.

2. Nombre de personnes décédées qui ont été rapatriées dans leur pays d'origine

Nationalité	Nombre total	Nombre de personnes rapatriées
Pologne	20	13
Maroc	6	5
Roumanie	3	1
Lituanie	2	1
France	2	1
Algérie	1	1
Anglaise	1	0
Espagnole	1	0
Hongroise	1	0
Nigériane	1	0
Portugaise	1	0
Slovaque	1	0
Inconnu	1	0
Total	41	22

Plus de la moitié des personnes étrangères sont rapatriées dans leur pays d'origine (22/41)

3. Organisation des cérémonies

Cérémonie d'adieu	Nombre
Organisée par la famille	27
Organisé par la famille et le collectif	9
Organisé par le collectif en collaboration avec ses partenaires	32
Organisé par des amis (1 + collectif et famille)	1
Organisées par la personne elle-même, soutenue par des services et le Collectif	1
Uniquement lors de notre cérémonie d'hommage annuelle	1
Inconnu	1
total	

Le Collectif dans l'organisation de 43 cérémonies d'obsèques en 2016

Au total, les familles ont été présentes à la moitié des cérémonies d'adieu (36 sur 72).

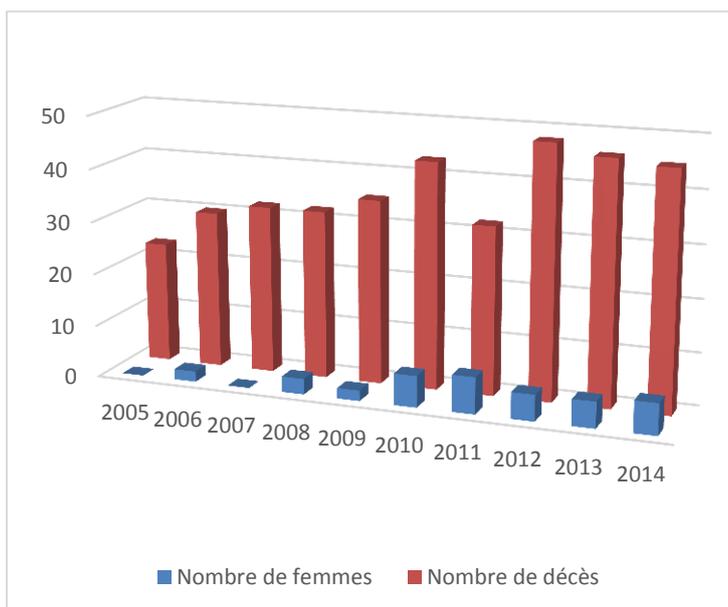
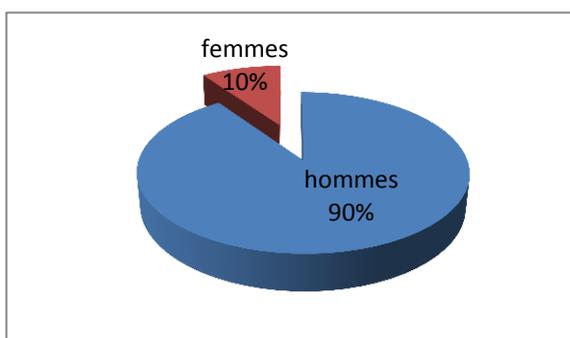
Le Collectif cherche toujours à impliquer les familles.



STATISTIQUES SUR 10 ANNEES DE FONCTIONNEMENT

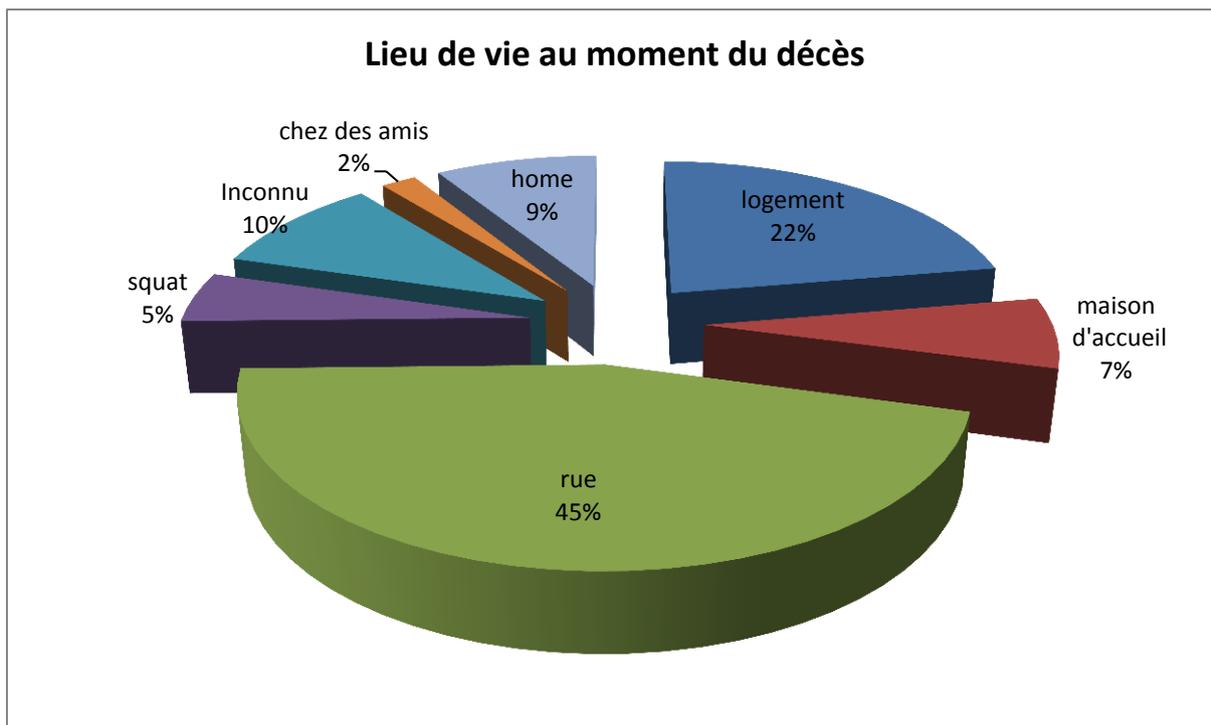
En 2015, le Collectif a sorti les chiffres concernant 10 années de fonctionnement (2005-2014).

Depuis 2005, le Collectif a eu connaissance du décès de 367 personnes ayant vécu en rue. (+ 2015 = 422) 35 étaient des femmes. Le nombre de femmes dont nous avons appris le décès a beaucoup augmenté en 2010 et est resté stable depuis (autour de 10%).



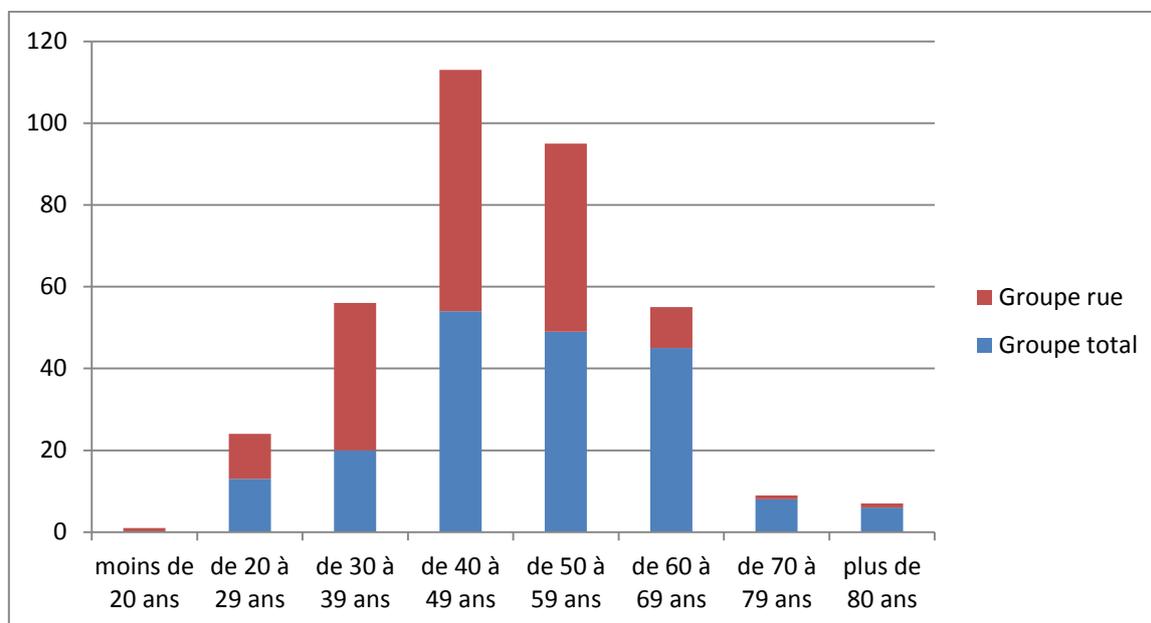
Parmi les personnes décédées, on sait que 45 % **vivaient en rue** au moment du décès, 22% avaient un logement. Pour 10% d'entre elles, nous n'avons pas connaissance du lieu de vie au moment du décès (avant 2008, cette information n'était pas notée). Hors celles disposant d'un propre logement, 23% des personnes ne vivaient plus en rue au moment de leur décès : 5% en squat, 9% en home, 7% en maison d'accueil et 2% hébergés chez des amis.



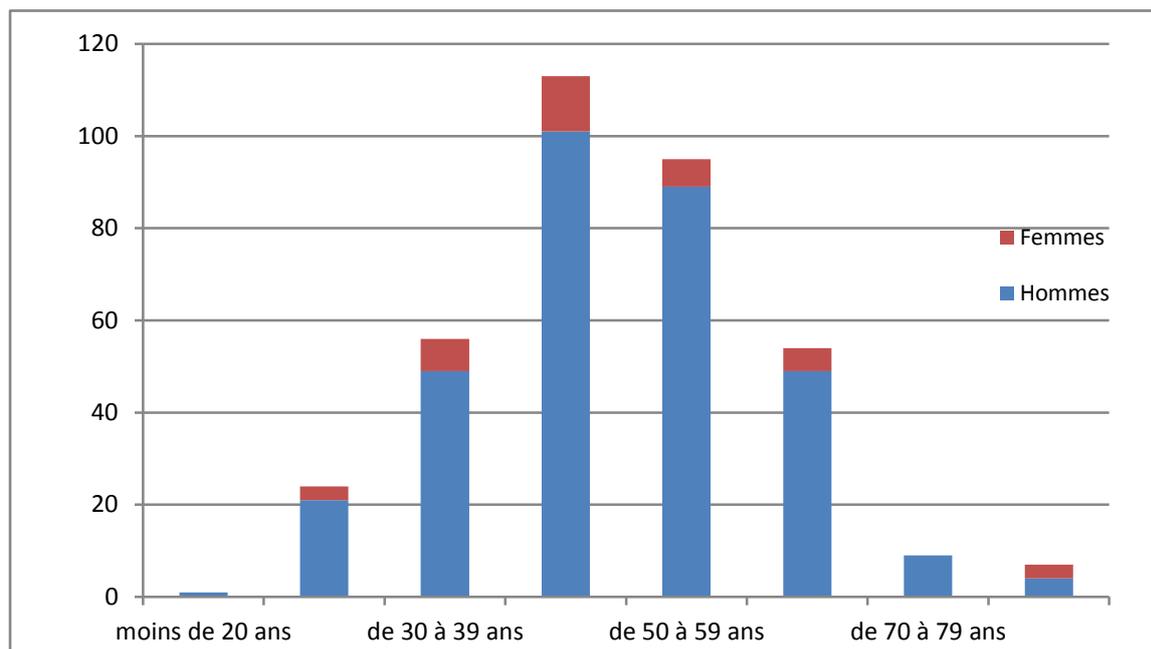


La **moyenne d'âge** au moment du décès est de 48 ans, tant pour les hommes que pour les femmes. Elle est de 45 ans pour les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès

La personne la plus jeune avait 18 ans, la plus âgée 85.



Parmi les personnes qui vivaient en rue au moment de leur décès, 12 étaient des femmes (7%). Elles avaient de 24 à 85 ans.

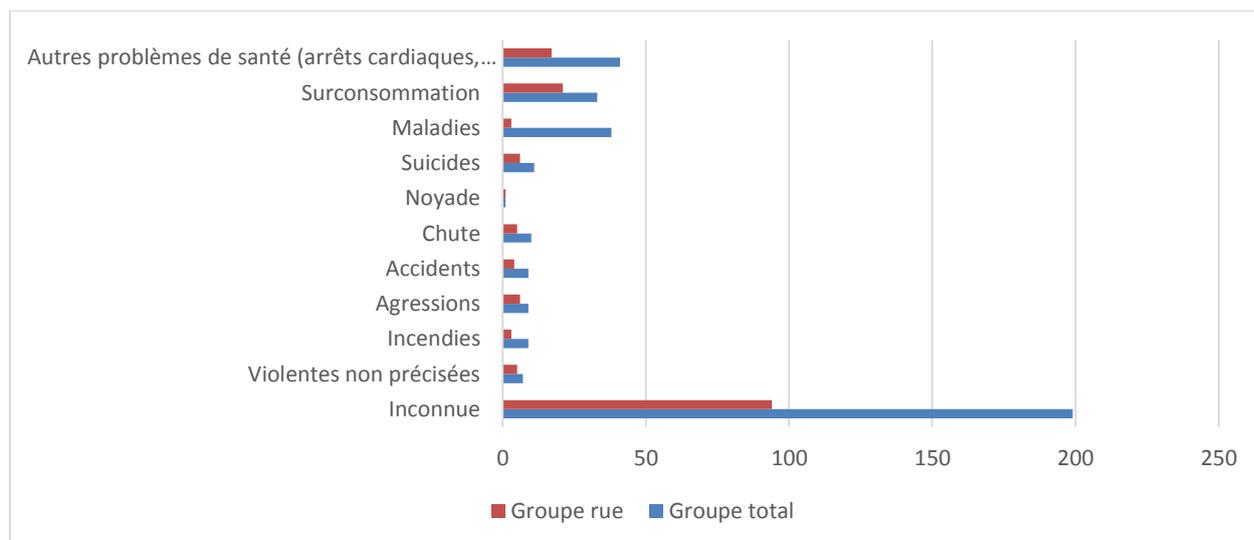


Les femmes sont proportionnellement beaucoup plus représentées chez les plus de 80 ans (3 sur 7)

Les **causes de décès** nous sont inconnues dans plus de la moitié des cas (54%).

La plupart des causes de mortalité qui nous sont rapportées sont des causes indirectes (55%). Elles sont la conséquence de conduites à risque : maladies chroniques, crises cardiaques, overdoses, ... 26% des décès dont nous apprenons la cause sont des morts violentes : agressions, accidents, incendies, chutes. Nous avons eu connaissance de 11 suicides (près de 7%).

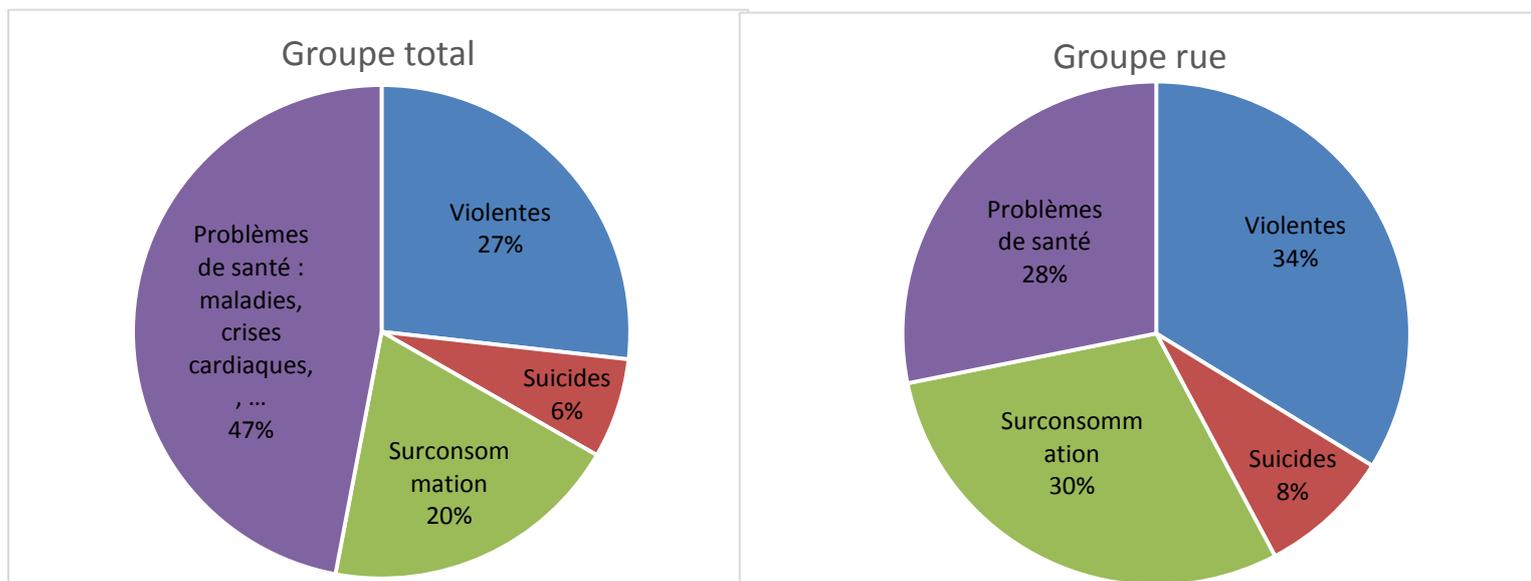
Les personnes en situation de rue sont beaucoup plus exposées aux agressions (plus de 80% des décès liés à des agressions ont eu pour victimes des personnes qui vivaient en rue)



Parmi les causes connues, nous avons distingué 4 catégories : les causes violentes (accidents, incendies, agressions, chutes), les suicides (qui sont une forme particulière de cause violente), les



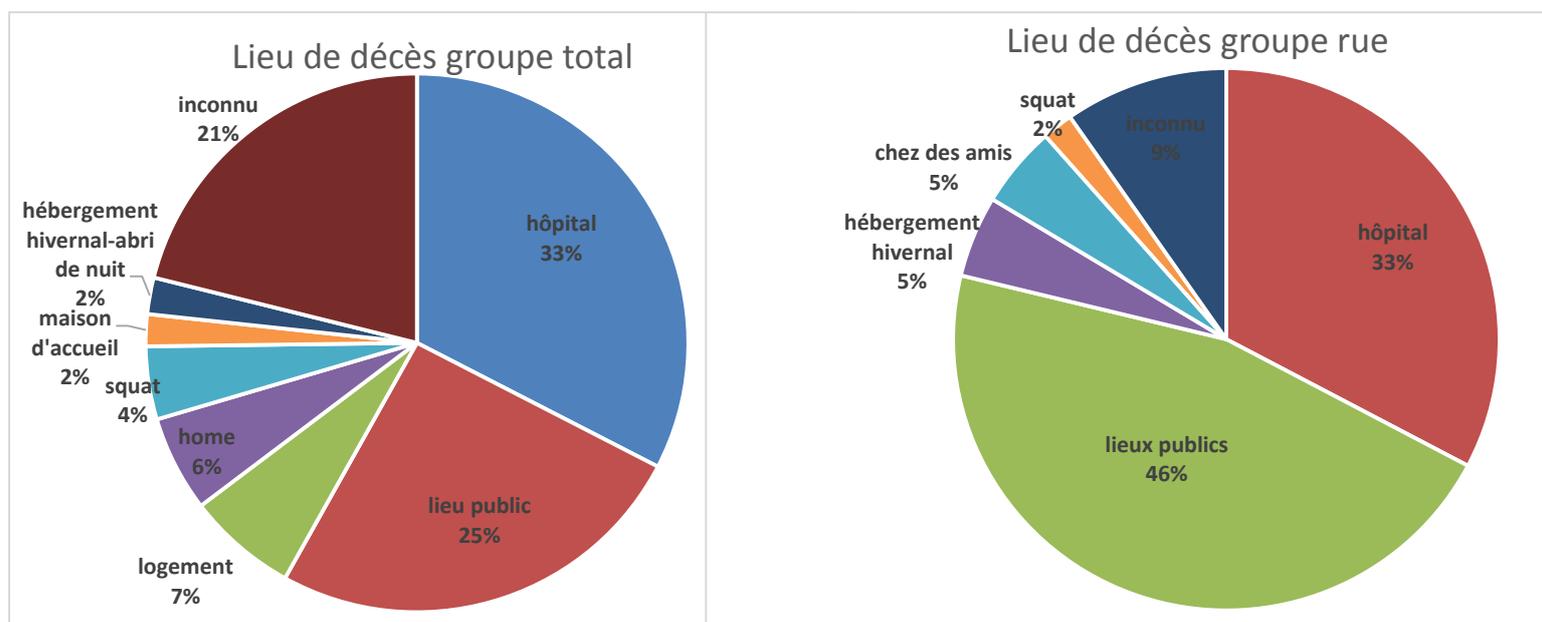
décès liés directement à une surconsommation et les décès liés à un problème de santé (maladies chroniques, problèmes cardiaques ou causes indirectes (arrêt cardiaque, hémorragie interne, ...))



Les personnes en situation de rue sont plus souvent victime de décès soudains (violence, suicides, surconsommation).

119 décès ont **eu lieu** à l'hôpital (1 décès sur 3). 93 décès (1 sur 4) ont eu lieu dans un lieu public (rue, métro, gares, parcs, etc.). 24 décès sont survenus dans le logement de la personne, 21 dans des homes, 16 dans des squats, 7 dans des maisons d'accueil, 6 dans des hébergements hivernaux, 2 dans des abris de nuit.

Un tiers des décès survient à l'hôpital, que les personnes soient logées, hébergées ou en situation de rue. Près de la moitié (45%) des personnes en situation de rue dont nous apprenons le décès meurent dans des lieux publics, contre 25% pour les personnes en logement ou hébergées.



Les décès ont eu lieu **tout au long de l'année**, tant pour les personnes qui vivent en rue que pour celles qui ont accédé à un logement ou un hébergement.

Groupe total

Personnes en situation de rue

